Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE FORT-DE-FRANCE

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
PALAIS DE JUSTICE
97262 FORT-DE-FRANCE
TEL 05.96.48.41.41

RECEPISSE DE DEPOT

ABENINDRIVE
lotissement Genipa
Villa 4 Hab Canne Paille
97224 Ducos

V/REF :
N/REF : 2013 B 119 / 2013-A-214

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce DE FORT-DE-FRANCE certifie qu'il a reçu le 18/01/2013,

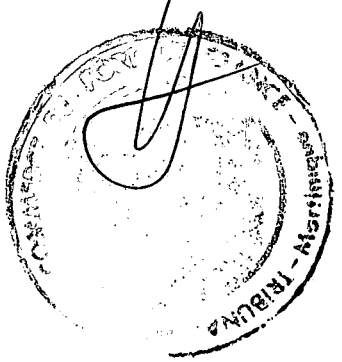
Acte S.S.P. en date du 02/01/2013

Concernant la société

ABENINDRIVE
Société par actions simplifiée
lotissement Genipa
Villa 4 Hab Canne Paille
97224 Ducos

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-214 le 18/01/2013
R.C.S. FORT DE FRANCE TMC 790 561 930 (2013 B 119)

Fait à FORT-DE-FRANCE le 18/01/2013,
LE GREFFIER



2013 A21h.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive
de la S.A.S. « ABENINDRIVE »
du 2 Janvier 2013

L'Assemblée Générale constitutive de la S.A.S. « ABENINDRIVE » s'est tenue le mercredi 2 Janvier 2013. à 16 h.00, à Villa numéro 4, Habitation Canne Paille, Lotissement Genipa 97224 DUCOS.

Désignation du Président et du Secrétaire de Séance

Monsieur BENETO Jean-François, qui a convoqué cette assemblée générale constitutive, préside la séance.

Monsieur BENETO Axel Michel est désigné Secrétaire de séance.

Nomination du Président

Les associés après avoir délibéré nomment Monsieur BENETO Jean-François Président Directeur Général de la société et ce pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,.

Dans ses rapports avec les tiers de bonne foi, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

ports avec les associés, le Président a tous pouvoirs pour engager la société, à les actes qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en Assemblée linaire :

ation de ses fonctions et des responsabilités en découlant, le Président pourra rémunération.

rra recevoir une rémunération liée à son action commerciale et technique.

NETO Jean-François déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup mpatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

En sept exemplaires, Le 2 Janvier 2013.

Enregistré à : S.I.E. DE FORT DE FRANCE - POLE ENREGISTREMENT
Le 10/01/2013 Bordereau n°2013/44 Case n°7
Enregistrement : Exonéré
Total liquidé : zéro euro
Montant reçu : zéro euro
Le Contrôleur des impôts
Pénalités :
Contrôle des actes sous seings privés et publiques
Jean-Marie CHARLES-DONATIEN

NETO Jean-François

Monsieur BENETO Axel Michel
Secrétaire de Séance

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Signature de tous les associés Signature du (ou des) gérants précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de Président"